



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt trois juin,
En exercice : 17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castelginest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Président du C.C.A.S
Présents : 10	
Votants : 15	
Procurations : 5	
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 16/06/2025	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Publication en date du : 04/07/2025	Présents : Monsieur le Président du CCAS, Mme LANDES, Mr ABEILHOU, Mme CHERT-RAMES, Mr DALMONTI, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mr DUMAS, Mr LEBRIS, Absents : Mme MACHADO, Mme CHRISTOL,
	<u>Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations :</u> Mme AZAM donne pouvoir à Mme CHERT-RAMES, Mme BOSQ donne pouvoir à Mme LANDES, Mr DARDENNE donne pouvoir à Mr DIZIER, Mme CHAMFEUIL donne procuration à Mr DUMA, Mme VARLIETTE donne procuration à Mme DELCASSE
	<u>Secrétaire de Séance :</u> Mr DUMAS

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président du CCAS dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantine de l'année scolaire 2024/2025.
- Décision portant sur l'accord de bons alimentaires
- Domiciliations

DATE	N° Acte	Intitulé de l'acte
13/06/2025	DEC 2025/007NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 1 ^{er} Mai pour l'année scolaire 2024/2025
13/06/2025	DEC 2025/008NC	BON ALIMENTAIRE
13/06/2025	DEC 2025/009NC	DOMICILIATION
13/06/2025	DEC 2025/010NC	DOMICILIATION
13/06/2025	DEC 2025/011NC	DOMICILIATION

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

L'ensemble de ces décisions est conservé dans le registre Tome II

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 23/06/2025

<u>Résultats du vote</u> Pour : UNANIMITE Contre : 0 Abstentions : 0

Grégoire CARNEIRO,
Pour le Président
Mme Jacqueline Landes
Vice-Présidente
Président du CCAS
